



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-127062>

Département(s) de publication : 01

Annonce n° 25-127062

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes de Miribel et du Plateau (01)

Correspondant : Service Commande publique

Adresse : 238 rue des Brotteaux, 01700 Miribel du Plateau

Coordonnées :

Téléphone : +33 478555218

Courriel : marches@cc-miribel.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Appel à manifestation d'intérêt

Lieu d'exécution et de livraison : Territoire de la CCMP

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : L'objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt est de sélectionner un opérateur tiers-investisseur, afin de mettre à disposition, par le biais de conventions d'occupation temporaire (COT), les toitures suivantes : - Gymnase Saint Martin - Académie Musique et Danse - Maison France Service Tous trois situés sur la commune de Miribel (01700). L'ensemble des sites appartiennent au domaine public de la Communauté de Communes Miribel et du Plateau (CCMP). Cette procédure s'inscrit donc dans le cadre des articles L.2122-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP). Une réponse à l'ensemble des sites sera privilégiée. La Communauté de Communes se donne la possibilité de n'attribuer aucun site, dans le cas où aucune offre reçue ne serait jugée satisfaisante.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

6 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures : 17/01/2026 à 12:00

Section 11 - Autres renseignements

Renseignements complémentaires : Une visite des sites est obligatoire, deux créneaux de visite sont proposés, le mardi 09/12 de 14h à 17h, ou le jeudi 18/12 de 9h à 12h00, avec inscription obligatoire via l'adresse mail suivante : pcaet@cc-miribel.fr.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les candidatures ne dépasseront pas 25 pages, et seront présentées selon le plan suivant, selon les critères de notation précisés ci-dessus : 1. Présentation du candidat : équipes, références, solidité financière, etc. 2. Présentation du projet : plan de calepinage, puissance installée, productible, planning de développement (y compris détails des études et démarches à mener) puis construction. 3. Volet économique : détail des coûts de développement, des coûts d'investissement, du chiffre d'affaires attendu (notamment tarif de valorisation pris en compte), des coûts d'exploitation ; et valeur du loyer en euros/kwc/an. 9 La collectivité se garde la possibilité d'échanger avec les candidats si nécessaire pour clarifier leurs offres, par écrit.

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Liste des annexes disponibles sur <https://www.marches-securises.fr/> : Annexe 1 : Etude structure gymnase Saint-Martin Annexe 2 : Rapport Contrôle Charpente Annexe 3 : Rapport Contrôle Étanchéité

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/11/2025